

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens, chers amis
La municipalité a la joie de vous souhaiter ses meilleurs vœux pour 2007.
L'année écoulée a été la vôtre et vous pouvez tous, du simple citoyen jusqu'aux forces vives, être fier du grand service rendu à notre commune et au canton. Votre mobilisation exemplaire lors de l'enquête publique sur la future autoroute A 65 Bordeaux Pau aux côtés des élus et de toutes les personnes impliquées dans ce projet fut décisive à l'heure du choix. Merci à vous, merci pour l'avenir de nos enfants. Outre cette heureuse décision, 2007 sera l'aboutissement de plusieurs projets qui ont depuis des mois voire des années donné du grain à moudre à vos élus: la salle de réunion de la place de la Pologne "derrière château", les logements sociaux de l'ancien presbytère, la première partie de la restauration de l'église et enfin le début des travaux de l'ancien Foyer Municipal. Le visage de Roquefort change, Roquefort bouge et attire de nouveaux habitants, de nouveaux commerçants qui eux-mêmes participent et renforcent notre vitalité. Un bémol vient ternir le paysage: les relations tendues avec la Communauté de Communes. On ne sait plus si la sagesse doit inciter à s'entendre vaille que vaille et se contenter d'une cote mal taillée ou si elle doit pousser vers d'autres horizons. La trêve de Noël aura permis de semer la graine du respect mutuel comme des droits et devoirs de chacun. C'est notre vœu.

Pierre Chanut



La maison Derrière Château

Totalement rénovée,
la maison
Derrière Château
peut accueillir plus de
120 personnes.
Elle bénéficie également
d'une cuisine équipée.
Destinée aux réceptions
municipales, cette grande
salle peut aussi être
mise à la disposition
des associations
comme des personnes
privées (mariage,
anniversaire, etc.)
Les renseignements
concernant
la location
de cette maison
peuvent être
obtenus
à la mairie.



Investissement : la fin du tunnel

Enfin les travaux vont commencer. Plus qu'un souhait c'est véritablement un cri de libération et de soulagement poussé après la décision du Conseil Municipal de valider le choix des entreprises proposées par la Commission d'Appel d'Offres (CAO) dans sa séance du 5 décembre 2006. Aussi plus qu'un long discours nous vous livrons le procès-verbal complet de la CAO. Le montant des sommes engagées est à la mesure des attentes des roquefortoises et des roquefortois. Les travaux devraient commencer en janvier ou février pour une durée de six mois. Ils seront sans nul doute source de désagréments que la municipalité essaiera de minimiser au mieux. Civisme et indulgence : voilà deux qualités demandées surtout pour les riverains. Qu'ils en soient remerciés. Suit le PV complet

Département des Landes

Commune de ROQUEFORT PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Objet du marché : réhabilitation du Foyer Municipal et redéfinition de la bibliothèque
Appel d'Offres ouvert du : 23 octobre 2006 - Date d'envoi à la publication le : 23 octobre 2006 - Le 04 décembre 2006 à 15 heures 30, la Commission d'Appel d'Offres composée comme suit : M. MONTANER, Président, présent - Mme LACOUTURE, Membre, présente - M. DUTHIL, Membre, présent - Mme DUPOUY, Membre, présente - M. LOZE, représentant le Bureau d'Etudes Marc LOZE, présent - M. LACRAMPE, représentant le Directeur de la DDCPRF, présent - M. FRANCOISE, receveur de la commune de ROQUEFORT, présent - S'est réunie afin d'entériner le choix des candidats pour l'appel d'offres référencé ci-dessus.

Rappel du marché

La présente consultation concerne les travaux de réhabilitation du Foyer Municipal et de redéfinition de la bibliothèque. La maîtrise d'œuvre est assurée par le Bureau d'Etudes Marc LOZE (Cenon - 33). Estimation des travaux : 761 500,00 € HT soit 910 754,00 € TTC
Type d'Appel d'Offres : la présente

consultation est lancée suivant la procédure de l'Appel d'Offres ouvert définie à l'article 33 du Code des Marchés Publics. L'ouverture des plis a été réalisée le 20 novembre 2006 par la Commission d'Appel d'Offres (ci-joint PV d'ouverture). L'analyse des offres et le choix du candidat se sont déroulés le lundi 04 décembre 2006.

Maître d'ouvrage : Commune de ROQUEFORT, Maître d'œuvre : Bureau d'Etudes Marc LOZE - 33 530 BASSENS - Réhabilitation du Foyer Municipal et redéfinition de la bibliothèque - Opération 06-08 - octobre 2006 -

Après vérification des offres (cf. tableau), explication et analyse du maître d'œuvre, la Commission d'Appel d'Offres décide de retenir les candidats suivants :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT TOTAL HT	DECISION CAO
lot 1 démolition gros œuvre	Société Auxiliaire de Construction (SAC)	193 000,00 €	Validation de l'offre
lot 2 charpente- couverture	Société Auxiliaire de Construction (SAC)	sol. de base : 75 000,00 € option couverture Mairie 24 990,00 € total: 99 990,00 €	Validation de l'offre
lot 3 menuiseries intérieures - extérieures	Société Auxiliaire de Construction (SAC)	106 000,00 €	Validation de l'offre Voir observations
lot 4 faux plafonds	SARL BUBOLA	35 156,06 €	Validation de l'offre
lot 5 Plâtrerie isolation	Société Auxiliaire de Construction (SAC)	45 000,00 €	Validation de l'offre Voir observations
lot 6 électricité	SERTELEC	solution de base : 68 599,69 € option alarme : 2 926,40 € total: 71 526,09 €	Validation de l'offre
lot 7 Plomberie sanitaires - ventilation	SARL FOURNIER	solution de base : 76 650,20 € option clim : 32 835,90 € total: 109 486,10 €	Validation de l'offre
lot 8 revêtement de sols - faïences	MINER S.A.	17 982,10 €	Validation de l'offre
lot 9 peinture - revêtements muraux	SARL SADYS	solution de base : 26 237,20 € variante : 2 760,00 € total: 28 997,20 €	Validation de l'offre
lot 10 mobiliier	SAMIA DEVIANNE	solution de base : 86 075,84 € motorisation tribune : 3 982,05 € pare-chute scène : 665,00 € jupe velours noire : 1 134,28 € total: 91 857,17 €	Validation de l'offre

Maître d'ouvrage : Commune de ROQUEFORT, Maître d'œuvre : Bureau d'Etudes Marc LOZE - 33 530 BASSENS - Réhabilitation du Foyer Municipal et redéfinition de la bibliothèque - Opération 06-08 - octobre 2006 -

Observations

- lot n°3 : Monsieur DUTHIL est favorable à déclarer le lot infructueux et à relancer une procédure négociée
- lot n°5 : Monsieur DUTHIL est favorable à déclarer le lot infructueux et à relancer une procédure négociée
Système de cotation sur le critère prix (offres anormalement basses)
Fait et clos le 04 décembre 2006.

PLU. ROQUEFORT-SARBAZAN

Projet arrêté

P.L.U. 3 lettres pour imaginer et planifier le territoire Roquefortois et Sarbazanais de demain. Un petit retour en arrière... Voici maintenant deux ans que le groupe de travail et le Comité Syndical du SIVU de Roquefort-Sarbazan oeuvrent à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et se préoccupent de la valorisation du cadre de vie des communes de Roquefort et de Sarbazan, des conditions de maîtrise de leur développement urbain et de la préservation de leur environnement. L'élaboration de ce nouveau document d'urbanisme a fait l'objet de nombreuses réunions avec les différents partenaires, de plusieurs publications, ainsi que de rencontres avec la population pour échanger sur l'avenir de nos communes. Aujourd'hui les différents partenariats mis en place et les réflexions de chacun, concernant les communes de Roquefort et de Sarbazan ont abouti à la constitution d'un projet de Plan Local d'Urbanisme. Ce dernier a été arrêté par le Comité Syndical du SIVU de Roquefort-Sarbazan en date du 6 Octobre 2006.

Préalablement, les membres du SIVU ont également tiré le bilan de la concertation. Le dossier est composé de 6 pièces : le rapport de présentation, expose et justifie notamment les choix d'aménagement approuvés par le comité syndical - le projet d'aménagement et de développement durable définit les objectifs de développement des communes de Roquefort et Sarbazan - les orientations d'aménagement fixent les directives d'aménagement et d'urbanisation sur certains secteurs des communes - un règlement précise les droits à construire sur les communes de Roquefort et de Sarbazan - les documents graphiques structurent Roquefort et Sarbazan selon 4 Zones (Urbaines, à Urbaniser, Agricoles, Naturelles et forestières) - des annexes qui contiennent notamment les plans des différents réseaux et des servitudes d'utilité publique.

Demain, le projet de P. L. U. sera soumis officiellement aux partenaires institutionnels associés et consultés lors de l'élaboration d'un document d'urbanisme (Préfecture, DDE, DDAF, Chambres Consulaires...). Ces derniers disposent de 3 mois pour faire part de leurs avis au Comité Syndical du SIVU concernant le projet de Plan Local d'Urbanisme. A l'issue de ce délai, leurs observations seront intégrées au dossier de PLU qui sera soumis à enquête publique. L'arrêt du projet de P. L. U. constitue par conséquent une étape importante. Elle met un terme à une phase d'étude et de réflexion du projet et lance une phase administrative de consultation de différents partenaires.

Roq'infos 1 place du Soleil d'Or
40120 Roquefort Tél. 05.58.45.50.46
Editeur responsable Pierre Chanut

Imprimé sur papier Circus Print mat
100% recyclable. Roq'Infos nouvelle
formule respecte l'environnement.
Imprimerie Lacoste-Roque-Mt de Marsan

Chacun peut suivre les péripéties du désaccord qui oppose Roquefort à la communauté de Communes du Pays de Roquefort.

Ce sujet a fait l'objet d'une édition spéciale en juin 2006 réalisée en commun avec notre voisine Sarbazan.

Sans revenir sur ce qui a été écrit ou dit il faut souligner un constat simple: finalement chacun poursuit sa logique propre.

Notre canton est constitué de trois groupes, historiquement, géographiquement, sociologiquement différents. Le premier à l'Est formé de communes que tout oriente vers l'Armagnac: la culture, l'éducation, la vie tout court. Le deuxième au Nord et à l'Ouest est composé de communes forestières dont les préoccupations et le mode de vie rural sont avant tout liés au milieu naturel où ils vivent. Enfin le troisième est constitué de Roquefort et Sarbazan. Cette zone, en particulier Roquefort par son histoire de point de passage obligé, rattachée au vicomté du Marsan a vécu du commerce et de l'industrie. Leurs structures les confrontent à des problèmes plus citadins que ruraux. Cette division impalpable mais bien réelle retentit jusque dans la vie quotidienne et ne peut qu'avoir une influence sur une communauté qui regroupe ces trois entités.

Aussi il est tout à fait logique et légitime que les communes au fort patrimoine touristique que sont Saint Justin et La Bastide réfléchissent sur une

politique du tourisme qui intéresserait l'ensemble de la communauté, qu'ils en soient les maîtres d'œuvre, puis proposent le résultat de leur travail à chaque commune membre.

Ce travail a bien eu lieu, mais semble tout orienté vers l'Est avec des liens forts avec les CDC voisines de Gabarret et Villeneuve et recèle des engagements financiers dont on ne connaît pas encore l'étendue. Preuve s'il en est qu'il existe bien un tropisme naturel, normal de ces communes vers ces zones: la rédaction des statuts qu'on nous propose

"Elaboration d'un schéma directeur du tourisme sur le territoire communautaire

La mise en valeur des compétences de chacun est le garant de l'unité

s'inscrivant dans une logique intercommunautaire (Gabarret, Roquefort, Villeneuve de Marsan) de développement touristique des Landes d'Armagnac... "

Nous en attendons le rapport final.

En parallèle, il faut accepter le fait que des communes dont toute l'histoire tourne autour de l'exploitation de la forêt proposent à leur tour une politique de mise en valeur et de développement de la filière du bois.

Enfin il n'est pas scandaleux de penser que Roquefort et Sarbazan plus orientés vers l'activité économique, puissent avoir leur mot à dire. Cela ne fera qu'honorer le passé et surtout préparer

l'avenir quand se profile à l'horizon l'autoroute A 65 et peut être la future LGV. Comme le tourisme s'oriente tout naturellement et logiquement vers l'Armagnac, il nous faut saisir la chance du futur axe qui se dessine entre Roquefort et la Communauté du Marsan. Le développement futur se fera là depuis la sortie de Roquefort jusqu'à la sortie de Mont-de-Marsan. D'un côté comme de l'autre cet axe est prioritaire. Ce n'est pas une contrepartie au tourisme comme le laisse penser le compte-rendu de la réunion communautaire (SO 16 12 06) et qui serait exigée par Roquefort mais la certitude que passer à côté d'un tel potentiel sera pire qu'une erreur.

Nous ne pouvons, nous ne voulons pas la faire, ni mettre en péril l'activité économique et l'emploi à Roquefort. Et pourquoi

donc nous interdirions nous des relations avec la Communauté du Marsan alors même que nous les avons avec nos amis de Gabarret et de Villeneuve ?

Chaque élément d'un groupe a des arguments à faire valoir et la mise en valeur des compétences de chacun est le garant de l'unité. Alors quand des logiques différentes coexistent, elles doivent toutes mériter une égale considération. C'est bien le grand manquement de la CDC de n'avoir pas pris la mesure de ces logiques contraires pour essayer avec la foi du charbonnier de trouver une voie commune. Le principal handicap est peut-être celui-là: une entité urbaine et des communes rurales. Comment faire ?



Pour la maçonnerie concernant les façades Ouest, Sud et Nord par gommage pierre et rejointoiement (et remplacement) enduits affleurés : l'entreprise Dagand

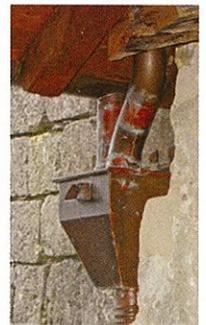
Pour la charpente, soit la reprise des pièces de charpente en chêne (chevrons et voligeage) par l'entreprise MCCC.

De septembre 2005 à août 2006 d'importants et indispensables travaux ont été réalisés à l'église Sainte Marie, le tout selon un plan de financement particulièrement important dont voici le détail. Première phase – tranche ferme : Montant HT : 172.027,79 € avec la participation : de la Drac pour 82.620,73 €, du Conseil Régional pour 22.875 € et du Conseil Général pour 41.310,36 €. Total : 146.806,09 €

Première phase – tranche conditionnelle: Montant HT : 185.000 € avec la participation : de la DRAC pour 74.000 €, du Conseil Régional pour 22.875 € et du Conseil Général pour 31.450 € Placés sous la direction de M.THOUIN, architecte en chef des Monuments Historiques, ces travaux ont été réalisés par plusieurs entreprises:

Pour la couverture en tuiles canal à crochets (en cuivre pour les tuiles du dessus)

et les gouttières de descente et chêneaux en cuivre, cour anglaise devant vitraux côté nord, l'entreprise Camblong. Pour les vitraux, impliquant la dépose de deux grands vitraux pour réfection complète, l'entreprise Vitraux Dupuy. Pour toute la partie électrique, l'entreprise Sertelec.



Bain de jouvence pour Sainte Marie



Foyer Municipal : début des travaux en février 2007

Après sa fermeture en 1998 pour cause de vétusté et l'abandon d'un premier projet trop onéreux pour la commune, la réouverture de notre Foyer Municipal (autrefois Foyer Populaire Municipal) se profile enfin très sérieusement à l'horizon 2007 puisque, le 05 décembre 2006, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé les offres de toutes les entreprises qui interviendront sur cette réhabilitation. Les travaux commenceront début février et devraient durer 6 mois.

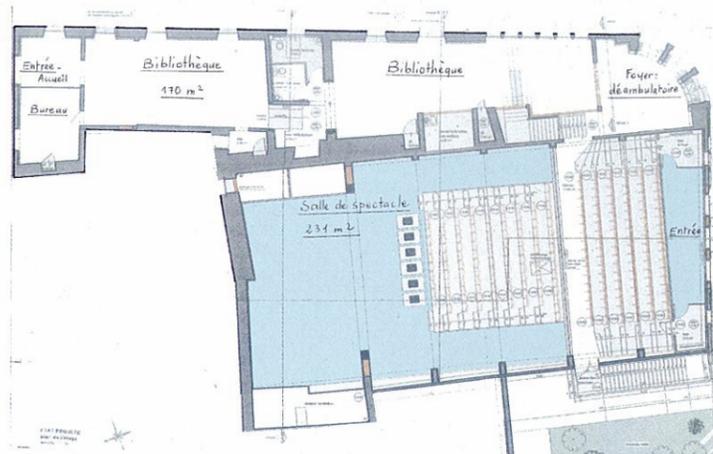
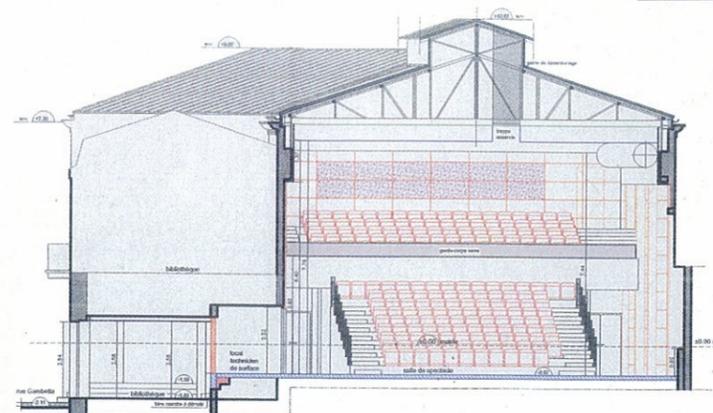
Activités et structure

Véritable Foyer Populaire, cette nouvelle salle très modernisée retrouvera ses activités d'antan et accueillera : spectacles vivants (musique, théâtre, chorales, ...), conférences et assemblées générales. Des soirées dansantes pourront y refaire leur apparition, puisqu'a été choisie l'option d'une volée de gradins escamotables descendant depuis le balcon.

Pour récupérer davantage d'espace au sol, l'ancienne scène disparaîtra, permettant ainsi une plus large utilisation de la salle. Une scène mobile de 70 m² (modulable) remplacera la scène primitive, accompagnée d'un équipement son et lumière, permettant d'accueillir les animations dans les meilleures conditions.

La salle de spectacle comptera 219 places (108 fauteuils au balcon et 111 en tribune télescopique, plus 6 plans d'accueil pour personnes à mobilité réduite).

L'entrée se fera place Gambetta, du côté du Carrerot Perget. Le bâtiment retrouvera son aspect d'origine avec suppression de la cabine en saillie et démolition du plancher de l'étage de l'ancienne entrée, afin de remettre en valeur le bas-relief de 8 mètres de haut, œuvre du sculpteur Lucien DANGLADE, élève de Charles Despiau.



Financement :
Coût total (y compris options) de l'opération : 798 994 € HT
Subventions : DGE (Etat) Dotation Globale d'Équipement 134 820 €
FEC (Département) Fonds d'Équipement des Communes 4 337 €
Conseil Général des Landes 37 500 €
TOTAL: 176 657 €
* part communale (financée par l'emprunt) 622 337 €

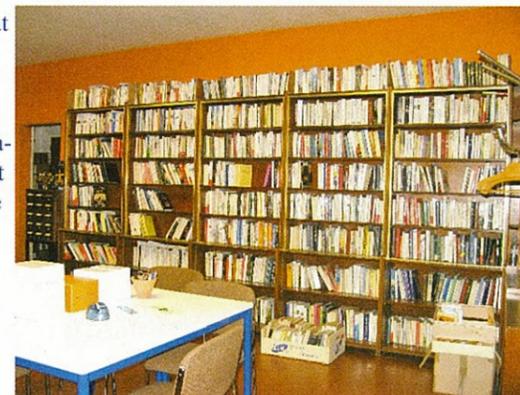


Belle extension de la bibliothèque municipale

Indissociable du Foyer Municipal, la bibliothèque profitera de cette réhabilitation pour voir sa surface doubler et passer de 65 m² à **170 m²**. Belle extension qui permettra d'accueillir le public et les écoles dans de meilleures conditions !

Elle sera dotée de **postes informatiques avec équipement Internet**, mis en consultations gratuites pour le public. Le **rayon des romans et de la fiction** restera très présent, mais la bibliothèque s'enrichira de nombreux **livres pour la jeunesse et d'ouvrages et revues documentaires** susceptibles d'amener de nouveaux lecteurs, en particulier les collégiens et lycéens. Notons enfin un partenaire professionnel essentiel, la **Médiathèque des Landes**, à nos côtés pour le réaménagement de l'espace et l'achat du mobilier. Cet organisme du Conseil Général des Landes, déjà partenaire de la bibliothèque pour le prêt de livres, la proposition d'animations culturelles aux écoles et au tout public, peut offrir une aide précieuse à la formation du personnel.

Notre bibliothèque sera ouverte au public sur un temps plus important qu'aujourd'hui.



URBANISME

Pourquoi un projet de ZAD à Roquefort ?

Le territoire de la Commune de ROQUEFORT va être touché notamment par le projet de liaison autoroutière A 65 Bordeaux-Pau et la réalisation d'un échangeur vraisemblablement au Nord Ouest du Bourg.

La concrétisation de cet important projet va modifier la physionomie du territoire communal et aura une incidence sur l'attractivité de la Commune.

Pour mettre en œuvre une politique de maîtrise foncière afin de promouvoir un développement du territoire en cohérence avec les objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), la Commune de Roquefort a sollicité de Monsieur le Préfet la création d'une zone d'Aménagement Différé (ZAD) au Nord Ouest de la Commune de Roquefort, lieu dit « Andriou » sur des parcelles longeant la bande d'étude de la future A 65 qui, du fait de cette proximité, pourrait permettre l'installation d'activités et favoriser le développement de territoire.

L'institution d'une ZAD dans ce secteur permettrait à la Commune d'exercer sur ces terrains **un droit de préemption**, afin de faciliter la constitution de réserves foncières en vue du développement d'un pôle d'activités et d'équipements d'infrastructures et ainsi anticiper l'évolution économique de la commune.

Le droit de préemption offre la possibilité au titulaire de ce droit d'acquérir éventuellement des terrains **uniquement en cas de vente volontaire** par le ou les propriétaires.

Au contraire d'une expropriation qui consiste à contraindre le ou les propriétaires à céder leur bien à la collectivité, sur la base d'un projet suffisamment défini et justifiant d'un intérêt public.

De ce fait, une Zone d'Aménagement Différé ne permet **en aucun cas** une expropriation.

A ce jour, cette ZAD n'en est qu'au stade de projet soumis à Monsieur le Préfet, qui seul peut se prononcer sur sa création.

AQUALANDE

C'est mi septembre, qu'Aqualande a transféré ses activités de fumaison dans sa nouvelle unité de 4300 m² (contre 2500 m² dans l'ancien site) située sur la route de Mont de Marsan. Ce deuxième projet d'extension de cette entreprise roquefortoise spécialisée dans la transformation truite permet d'intégrer un outil performant qui permettra le passage de production de 1200 tonnes annuelles à 1500 t voire 2000 t. avec un effectif d'environ cent salariés soit la moitié de l'effectif global.

EAU - ASSAINISSEMENT

Important : le Trésorier de Roquefort, comptable public de la commune de Roquefort, informe les abonnés du service EAU /ASSAINISSEMENT que le paiement des factures 2006 non payées au 31 décembre 2006 devra être adressé directement à :

TRESORERIE PRINCIPALE 3 RUE DE L'ASPIRANT BROCHON 40012 MONT DE MARSAN (COMPTABLE PUBLIC DU SYDEC)

Les factures 2007 quant à elles resteront toujours à payer à la Trésorerie de Roquefort jusqu'au 31/12/2007.

A65 et LGV

Par délibération, les élus roquefortois ont donné un avis favorable à la construction de nouvelles voies de communication : l'autoroute A65 Bordeaux/Pau, la Ligne Grande Vitesse (tracé Est). Ces nouvelles infrastructures fourniront un nouvel atout à la région Aquitaine et au département des Landes par le développement social, économique et touristique, s'inscrivant dans une politique de développement durable. L'autoroute A65 permettra d'offrir de meilleures relations entre le nord et le sud de la région et avec tout le piémont pyrénéen. La détermination des

élus roquefortois et communautaires soutenus par le Conseil Général a permis la programmation immédiate de l'échangeur de Roquefort dont la réalisation était initialement différée. Ils ont su mettre en avant le dynamisme économique de ce secteur, permettant aux entreprises de trouver un accès plus rapide vers leurs débouchés.

Le tracé EST de la LGV apparaît à ce jour, comme le plus adapté, aussi bien pour la qualité de services que pour le développement. Elle permettra de dynamiser l'intérieur du département. Ce tracé a d'ailleurs été adopté à l'unanimité par les élus du Conseil Général et des trois chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture et Chambre des Métiers).

Afin de décider du lancement de ce chantier aussi important et permettre aux institutions, collectivités, associations ou simples particuliers d'apporter leur contribution, d'échanger leurs

arguments, une commission a été créée afin d'organiser des débats publics. Débats qui se sont tenus sur l'ensemble du département jusqu'au 29 décembre 2006.

Lotissement Fortunon

Pour répondre à une forte demande de terrains à bâtir, la Commune a créé un nouveau lotissement qui sera dénommé "Lotissement Fortunon". Ce lotissement est situé à proximité du centre ville, il est composé de 15 lots boisés de 900 à 1000m² environ, la viabilité est en cours d'achèvement (réseaux enterrés: assainissement collectif, eau potable, électricité, gaz de ville, téléphone) et les lots ont été commercialisés en fin d'année 2006, moyennant un prix de vente fixé à 41 €/m²

Des lots sont encore disponibles. Pour tout renseignement, s'adresser à la Marie de Roquefort (Tél. 05 58 45 50 46).

info local Jeunes.

SÉJOUR NEIGE

Du 18 au 24 février, le local jeune organise un séjour ski à Gavarnie (65), village situé au fond de la vallée de Luz. Station qui offre de magnifiques paysages et qui par son environnement bénéficie d'un enneigement exceptionnel en hiver. Ce séjour est ouvert à tous les jeunes de Roquefort et Sarbazan âgés d'au moins 11 ans, qui pourront partager la joie de la glisse : skis, patinettes ou snow-board (pour les confirmés), des moments de partage et de convivialité. Possibilité d'inscriptions aux mairies de Roquefort et Sarbazan. Ce séjour peut bénéficier des aides CAF, MSA, etc., pour plus de renseignements, contactez vos mairies.



Un nouvel espace détente

Au square de l'angle des Chemins de Jeanton et Pontailat, le dernier samedi de septembre et en présence de la Commission Environnement, M. le Maire inaugurerait ce nouvel espace détente. Après avoir remercié les employés des Services Techniques pour le travail accompli sur ce site, il profiterait de cette occasion pour les féliciter sur l'entretien et le fleurissement de la commune durant l'été.

Précision! Cet endroit commence à être fréquenté les week-ends d'été, par les gens de passage. Dans quelque temps, lorsque les arbres auront pris de l'ampleur, il fera bon d'y faire un petit arrêt ou un brin de causette, à l'ombre de leur frondaison.

Drôle d'enquête à l'école

«Qui a tué Minou Bonbon ?». Une enquête interactive menée tambour battant grâce à 7 personnages qui jaillissent à la fois du public et de la malle à costumes et accessoires.

Ce spectacle présenté le 13 novembre à l'école publique connut un franc succès auprès de son jeune public (220 élèves). En fin de journée, une pièce tout public « Capharnaüm », un polar noir, noir...réunit 80 personnes.

Ces spectacles offerts au public sont proposés par la bibliothèque et pris en charge financièrement, à parts égales, par la Médiathèque des Landes (Conseil Général) et la Mairie, dans le cadre de l'animation «Itinéraire des Mots bis».

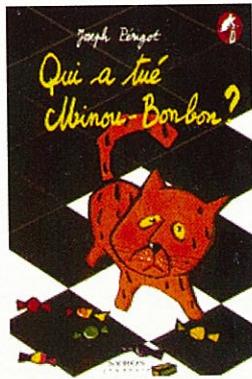
SEJOUR NEIGE

A la rentrée des vacances de Noël, 48 élèves des classes de Madame FLEURET et de Monsieur VATAN sont partis en classe montagne à Jézeau. Projet fort intéressant conjuguant 3 objectifs principaux :

- découvrir le milieu montagnard
- découvrir ou perfectionner la pratique du ski alpin
- apprendre l'autonomie dans la vie collective

Plusieurs partenaires ont participé au

financement: les familles, l'Association des Parents d'Elèves, la Coopérative, la Mairie, le Conseil général. Les élèves eux-mêmes se sont mobilisés (vente de calendriers, tombola). Coût du séjour : 16 080 €
Coût pour un enfant : 335 €
Ce séjour clé en main proposé par la MSL (Mutualité Scolaire Landaise) est encadré par les enseignants, 3 animateurs et 4 moniteurs de ski.



Un nouveau service au CIAS Roquefort - Sarbazan

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) est un service social d'aide à la personne, plus particulièrement dans le cadre du maintien à domicile. Il comprend le service prestataire (aides à domicile, aides ménagères, auxiliaires de vie, gardes de jour et de nuit y compris le week-end) et le service mandataire (équivalent au précédent mais avec un statut différent). Il offre également le portage de repas, la téléalarme et le portage de livres, en relation avec la bibliothèque municipale.

En ce début d'année 2007, le CIAS s'est enrichi du service de transport aux personnes. Il concerne toute personne domiciliée à ROQUEFORT et SARBAZAN, bénéficiant du service d'aide à domicile et se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer seule.

Il s'agit d'un transport privilégié, des-

tiné aux courses et à l'accès aux différents services de ROQUEFORT et SARBAZAN (banques, La Poste, Mairies, services de santé, etc).

Le transport est assuré par les aides à domicile qui accompagnent les personnes, avec le véhicule appartenant au CIAS (acheté avec l'aide des Caisses de retraite - CRAMA, MSA, AGRR - et des Mairies de ROQUEFORT et SARBAZAN).

La vocation de ce service est avant tout sociale. Il ne peut donc se substituer ni aux taxis conventionnels ni aux services spécialisés dans le transport des personnes handicapées ou malades ayant besoin d'une assistance particulière pour se déplacer.

Si ce nouveau service vous intéresse, vous pouvez appeler le bureau du CIAS qui vous renseignera plus précisément (tél : 05 58 45 58 85).

Un super Téléthon

C'est après cinq ans d'interruption qu'une poignée de volontaires a mis en place des animations pour participer à la journée nationale du Téléthon. Atelier de confection et vente de merveilles, distribution de porte-clés, vente de ballons, randonnées pédestre et cyclo, voilà tout ce qui a été entrepris afin de collecter des fonds pour cette noble cause. Toutes ces actions ont permis le versement d'un don d'environ de 2.000 € à l'AFM TELETHON. Félicitations à tous ces bénévoles qui, malgré une météo morose et humide, ont par leur bonne humeur et leur détermination fait de cette journée une belle réussite.

IMAGES DE CHEZ NOUS

Bravo à l'Harmonie des Petites Landes qui décrocha le 1^{er} prix de sa catégorie au Concours National d'Orchestres d'Harmonies de NIORT le 21 mai 2006 ! Concours auquel l'Harmonie a participé 8 fois en 25 ans. Bravo aux 65 musiciens et à leur chef Jacques LABEQUE !



Les jeunes sportifs méritants de la saison 2005/2006 ont été reçus en mairie de Roquefort le 30 juin dernier. Bravissimo donc aux cadets de l'USR Rugby champions de la Côte d'Argent, aux 13 ans de l'USR Football vainqueurs de la Coupe du District des Landes, aux benjamines de l'USR Basket, championnes des Landes Honneur accompagnées par les cadettes, championnes des Landes Excellence. Nous leurs souhaitons de rééditer pareils exploits pour l'avenir.

Pour l'ouverture de la 22^{ème} campagne nationale (la 7^{ème} pour le centre de ROQUEFORT), l'équipe de bénévoles, le Président Départemental des Restos du Cœur, Pierre CHANUT et les Services Techniques de la ville ont inauguré à la maison dite "Maison Harthé" le nouveau local au 135 rue du Pisque. Tous les partenaires ont œuvré activement pour que cette ouverture se fasse comme prévu le 8 décembre (les services techniques ont effectué tous les travaux de réhabilitation et les bénévoles se sont mobilisés derrière rouleaux et pinceaux pour la peinture et le nettoyage). Ouverture tous les vendredis matins de 10h à 12h au 135 rue du Pisque tél : 05 58 45 54 60



Pour le week-end du 1^{er} mai 2006, les choristes de l'ensemble vocal « Variations » ont rendu visite aux « Boulinériens », groupe breton d'une vingtaine de joyeux drilles qui chantent la mer, la Bretagne et les marins. Super réception musicale, touristique et gastronomique ! A la Pentecôte 2007, les Landais, à leur tour, recevront leurs amis bretons venus de Plozevet (20 km de Quimper) et leur concoctent déjà un accueil qu'ils ne seront pas près d'oublier ! Affiches et journal vous tiendront au courant de l'évènement

C'EST À ROQUEFORT ... ET NULLE PART AILLEURS



Voici le texte figurant sur la plus célèbre des cloches de notre église (l'orthographe d'origine a été conservée, chaque ligne gravée sur la cloche est ici séparée par une *) : VENDEMIARE * AN 12 8 bre 1803 * La 3me ANNEE DU * CONSULAT DE * NAPOLEON * BONAPARTE * LES CITOYENS * CAMBACERES ET LE BRUN * 2me ET 3me CONSULS * CETTE CLOCHE A ETE BENIE * PAR Mr LAGARDE cure * LE PARREIN A ETE JEAN MARIE CECILE VALENTIN * DUPLANTIER DE TREVOUX DEPT DE L'AIN * 2me PREFET DU DEPT DES LANDES * LA MARREINE A ETE MARIE PAULE St GUIRONS LASSERE * MAIRE LOUIS LASSERE * ADJOINT PIERRE PAUL LABARCHEDE * BERTRAND ARSENNE COURALLET JUGE DE PAIX